



Université Félix Houphouët Boigny
UFR des Sciences de la terre et des
Ressources Minières (STRM)



Centre Universitaire de Recherche et
d'Application en Télédétection

Centre Universitaire de Recherche et d'Application en Télédétection
Ecole Doctorale Sciences Technologie, Agriculture Durable (EDSTAD)
Laboratoire Associé Francophone LAF N° 401

DOSSIER DE CANDIDATURE MASTER SCIENCES ET TECHNOLOGIES, MENTION TÉLÉDÉTECTION ET SIG

CONDITIONS DE CANDIDATURE ET D'ADMISSION

Les diplômes de **Master Sciences et Technologies, mention Télédétection et SIG** sont des diplômes ouverts aux candidats ivoiriens et étrangers (Afrique, Europe et Amérique) et pour ces derniers plus particulièrement à ceux provenant des pays francophones.

Peuvent postuler les candidats titulaires d'un des diplômes (Licence / Maîtrise / Master ou équivalent) dans les disciplines suivantes : Environnement, Aménagement du territoire, Gestion des ressources naturelles, Urbanisme, Botanique, Foresterie, Géographie, Sciences de la Terre, Physique, Informatique, Mathématiques.

La procédure d'admission est la suivante :

La sélection des participants s'opère sur titres, en fonction de la qualité du dossier universitaire et sur examen du dossier de candidature par jury ad hoc (comité scientifique) et enfin par un entretien de motivation.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature devra comporter les pièces suivantes :

- ce dossier dûment rempli;
- un curriculum vitae actualisé (cours universitaire, résultats et mentions, stages pratiques, etc...);
- un extrait d'acte de naissance ou à défaut une fiche d'état civil et de nationalité;
- une lettre de motivation sur 1 page recto maximum;
- les photocopies des relevés de notes et diplômes obtenus;
- la photocopie de la carte nationale d'identité /ou du passeport / ou de la carte consulaire;
- deux (2) lettres de recommandation;
- quatre (4) photos d'identité récentes, numériques de même tirage;
- l'avis motivé du responsable hiérarchique pour les travailleurs;
- le descriptif détaillé du projet de recherche (facultatif, mais constitue un atout pour la candidature);
- l'attestation de prise en charge de l'organisme de financement (réservé aux boursiers).

NB: * Chaque pièce du dossier est indispensable.

CALENDRIER

- Dépôt des dossiers de candidature : **15 Juillet au 17 Septembre 2024.**
- Pré-sélection et sélection : **24 Septembre 2024.**
- Après examen des dossiers, chaque candidat est informé par courriel du résultat de la sélection et la liste définitive sera rendue publique sur le site web du Curat.
- Entretien de motivation et admission définitive : **1er au 04 Octobre 2024.**
- Résultats d'admission : **11 Octobre 2024.**
- Début des cours : **21 Octobre 2024.**

Cadre réservé au service des affaires académiques du CURAT)

N° CANDIDAT 2024 (Cadre réservé au CURAT)	Recevabilité du Dossier (R / NR)
CURAT 2022 - N°	Recevable (R) Non Recevable (NR)

CHOIX DU DIPLÔME

Mode de formation choisie

Présentiel
A distance (FOAD)

MASTER 1

MASTER 2

* Master 1 est ouvert aux étudiants titulaires d'un diplôme Bac + 3 (Licence).

* Master 2 est ouvert aux étudiants titulaires d'un diplôme Bac + 4 ou plus.

Option :

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Nom :

Prénom(s) :

Nom marital (d'usage) :

Date et lieu de naissance :

Nationalité :

Adresse (pour correspondance) :

Pays :

Ville :

Code postal :

Téléphone :

Email (obligatoire) :

SITUATION UNIVERSITAIRE

Dernier établissement :

Laboratoire ou UFR :

Diplôme obtenu :

Titre du mémoire (éventuellement) :

SITUATION PROFESSIONNELLE

Êtes-vous salarié(e) :

Secteur public

Secteur privé

Si oui, nature de l'emploi actuel :

Employeur :

Adresse :

Téléphone :

Télécopie :

Adresse électronique :

Demandeur d'emploi :

Autre cas (préciser) :

FINANCEMENT DE LA FORMATION

1. Frais de scolarité (en euros, * 1 euro = 655,957 Fcfa) :

* Droits de scolarité (inscription pédagogique et administrative) et de formation (kit informatique + école de terrain)

Master 1 (durée : 2 semestres) - Master 2 (durée : 2 semestres) :

Etudiants	- Etudiant	1 525,00 euros (1 000 000 Fcfa) / année
	- Travailleur	2 287,00 euros (1 500 000 Fcfa) / année
UEMOA	- Etudiant	1 525,00 euros (1 000 000 Fcfa) / année
	- Travailleur	2 287,00 euros (1 500 000 Fcfa) / année
Hors UEMOA	- Etudiant	1 982,00 euros (1 300 000 Fcfa) / année
	- Travailleur	2 744,00 euros (1 800 000 Fcfa) / année

* Formation à distance : Droits de scolarité et de formation 1 525,00 euros (1 000 000 Fcfa) / année

* Frais de dossier + et frais annexes 16,00 euros (10 000 Fcfa)

2. Source de financement

Bénéficiez-vous d'une bourse ou d'une prise en charge ?

Oui

Non

Si oui, précisez l'organisme et la durée :



DOSSIER DE CANDIDATURE MASTER SCIENCES ET TECHNOLOGIES, MENTION TÉLÉDÉTECTION ET SIG

ENGAGEMENT DE PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE FORMATION

*** Cette fiche d'engagement doit être dûment remplie et
légalisée puis jointe au dossier de candidature**

Dans le cadre de l'inscription de Mme, Mlle, M.
à la formation Sciences et Technologies, mention Télédétection et SIG (2024-2025)

l'organisme, l'employeur ou la personne soussignée
prend en charge les frais de formation
et s'engage à passer une convention avec le CURAT.
ne prend pas en charge les frais de formation.

motif :

Le directeur de l'organisme, l'employeur ou la personne déléguée

Nom et prénom(s)

Agissant en qualité de

Cachet de l'établissement

Date

Signature